

NOUVELLES DU SUD.

Forteresse Monroe, 21 février.
via Baltimore 22.

L'Enquêteur de Richmond parle d'un mouvement de l'armée yankee dans le contre du Tennessee.

Le Flag du Texas du 2 de ce mois rapporte une invasion du sud de cet Etat par des bandits mexicains, qui volent des chevaux des bestiaux etc. Le capitaine Benovides a été attaqué dans le comté de Zapata, et tous les chevaux de sa compagnie ont disparu. L'aventurier ont aussi pris et pendu Juan Volla, juge du comté de Zapata. Environ 500 Mexicains sont organisés pour piller la frontière. Ils étaient, aux derniers nouvelles sur la rive texienne du Rio Grande, et quel que soit le résultat de la guerre, ils ne s'en vont pas.

LE TEMPS.
Philadelphie, 22 février.
Il neige depuis 12 heures. Il est tombé environ 10 pouces de neige; les rails sont probablement bloqués, et les voyageurs interrompus pendant quelque temps.
Baltimore, 22 février.
Une violente tempête de neige a commencé ce matin avant le jour.
Washington, 22 février.
Il a tombé cinq pouces de neige ce matin. Les traveaux sortent pour la première fois de la saison.

STEAMER DU PACIFIQUE.
San-Francisco, 21 février.
Le steamer *St. Louis* part pour Panama avec \$916,000 en or pour l'Angleterre, et \$242,000 pour New-York.

Crédit Foncier.
A une assemblée publique des habitants du village de Plessisville et de la paroisse de St. Calixte du township de Somerset sud, comté de Mégantic, tenue le huitième jour de février, mil huit cent soixante-trois, à une heure après-midi, en la maison de l'Institut Canadien de Plessisville, dans l'intérêt de la création d'une Banque de Crédit Foncier, Grégoire Lafontaine, écuier, a été nommé Président, Jean-Bte. Prince, écuier, vice-président de la dite assemblée et P. H. Larue, écuier, notaire, prie d'agir comme Secrétaire.

1^o Proposé par P. C. Bourk, écuier, secondé par M. Cyrille Laurendeau, et Résolu à l'unanimité.—Que les habitants du dit village de Plessisville et de la dite paroisse St. Calixte de Somerset sud, approuvent toutes les résolutions passées dans l'assemblée des délégués du Crédit Foncier tenue à St. Hyacinthe le dix-sept décembre dernier, et verraient avec plaisir l'établissement d'une Institution semblable qui ne pourrait être qu'avantageuse au public en général et surtout à la classe agricole.

2^o Proposé par M. Jean-Bte. Bouvette, secondé par M. Antoine Vallée, et Résolu.—Que cette assemblée prie G. de Boucherville, écuier, ainsi que le comité central de St. Hyacinthe, d'accepter ses meilleurs remerciements pour leurs efforts tendant à l'établissement de cette Banque de Crédit Foncier, et les informe qu'ils se sont acquis, par là, sa meilleure reconnaissance.

3^o Proposé par Jean-Bte. Mercier, écuier, secondé par Joseph Pénisse, et Résolu.—Que les habitants du dit village de Plessisville et de la dite paroisse St. Calixte de Somerset sud, verraient avec plaisir l'honorable Chs. Cormier, membre du Conseil Législatif, ainsi que M. Noël Hébert, écuier, M. P. P. de ce comté de Mégantic, prendre l'initiative dans la formation de cette Banque de Crédit Foncier, et osent espérer qu'ils feront tout en leur pouvoir pour lui assurer le succès.

4^o Proposé par M. Isaac Lacerte, secondé par M. Pierre Richard, et Résolu.—Que M. le Secrétaire de cette assemblée soit prié d'adresser une copie des présents procès-verbaux au dit honorable Chs. Cormier, ainsi qu'au dit Noël Hébert, écuier, en les priant de vouloir bien les approuver en leur entier, en appuyant la Requête présentée à cet effet aux trois branches de la Législature.

5^o Proposé par M. Jean-Bte. Lemieux, secondé par M. Olivier Parent, et Résolu.—Que les procès-verbaux de cette assemblée soient publiés dans les journaux le *Courrier du Canada*, le *Courrier de St. Hyacinthe* et le *Déficheur*.

6^o Proposé par M. Antoine Tardif, secondé par M. Léon Brassard, et Résolu.—Que des remerciements soient offerts à MM. les Présidents et au Secrétaire de cette assemblée.

Et alors l'assemblée se termina en exprimant encore son approbation au projet du Crédit Foncier.

(Signé) GREGOIRE LAFONTAINE, Président.

J. B. PRINCE, Vice-Président.

P. H. LARUE, Secrétaire.

Vraie copie, P. H. LARUE, Secrétaire.

Pont de glace.

M. le Rédacteur,
Je ne sais vraiment pas pourquoi les journaux canadiens qui se sont tant occupés du pont de glace depuis quelque temps, ont gardé le plus profond silence au sujet du pilier construit l'autonne dernier par M. P. Lambert au Saut de la Chaudière. Serait-on sous l'impression que le pilier en question n'a en rien contribué à faire arrêter la glace devant la ville et au Cap-Rouge? Cette impression, M. le rédacteur, serait aussi injuste qu'irraisonnable, et si l'on ne pouvait pas se donner la peine de constater la chose par soi-même, on devait au moins reproduire les explications qu'en a fournies M. Lambert au *Morning Chronicle*. Parmi les personnes qui sont en état de juger la chose sainement, parce qu'elles demeurent sur les lieux et qu'elles ont depuis longues années observé les canaux qui empêchaient le pont de se former au Cap-Rouge, aucune ne doute que le pont de la Chaudière ne soit dû au pilier; et si l'on se fait un peu attendre, il ne faut pas en rejeter la faute sur M. Lambert et son ouvrage, mais bien sur une absence de froid tellement exceptionnelle que le fleuve a presque toujours été libre de glaces jusqu'à quelques jours de grand froid qui ont signalé le commencement du février. Il est certain, d'après le témoignage de tous ceux qui ont vu la chose de leurs yeux, que ce simple pilier bâti à si peu de frais, a fait former une batture de plus de 600 pieds de large et longue de plusieurs arpents, dans un endroit où auparavant pas une batture n'avait pu tenir. N'est-ce pas là, M. le rédacteur, un succès suffisant pour que la Corporation et le Gouvernement n'hésitent pas à confier à M. Lambert des travaux sérieux et considérables? Espérons-le, M. le rédacteur, espérons qu'on ne manquera pas de récompenser par quelque entreprise vraiment importante et efficace les efforts et les succès de notre humble concitoyen.

Le fait qu'un pont de glace s'est formé vis-à-vis Beaupré et St. Joseph quelques jours avant celui du Cap-Rouge, prouve même pour M. Lambert, si l'on veut considérer que l'énorme assemblage de glaces qui a causé cet arrêt à la *clef* est unique-

ment dû à ce que le pilier leur a, à plusieurs reprises, intercepté le passage et les a forcées de s'accumuler en une quantité aussi considérable.

Je salue, M. le rédacteur, que vous voudrez bien insérer ces quelques remarques dans votre journal; vous ne ferez en cela que rendre justice à un citoyen qui mérite les remerciements et l'encouragement du public.

JUSTITIA.

Angleterre.

Londres, 5 février.

Discours royal d'ouverture du Parlement, lu par les commissaires de S. M. la reine.

"Mylords et messieurs,

"La reine nous ordonne de vous informer que, depuis votre dernière réunion, elle a donné son consentement au mariage de S. A. R. le prince de Galles avec S. A. R. la princesse Alexandra, fille du prince Christian de Danemark et Sa Majesté a conclu, en conséquence, un traité avec le roi de Danemark.

"Le traité vous sera présenté. Les preuves constantes que Sa Majesté a reçues de votre attachement, à sa personne et à sa famille, lui donnent la persuasion que vous participerez à sa joie, à l'occasion d'un événement si intéressant pour elle, et qui, avec la bénédiction divine, contribuera, elle l'espère, du moins, au bien-être de son peuple. La reine ne doute pas que vous la mettiez à même de pouvoir aux frais d'établissement que vous pourriez juger convenir au rang et à la dignité de l'héritier présomptif de la couronne de ces royaumes.

"Une révolution ayant eu lieu en Grèce, révolution par suite de laquelle le trône de ce royaume est devenu vacant; la nation grecque a exprimé le plus vif désir que le fils de S. M. le prince Alfred, acceptât la couronne de Grèce. Cette manifestation, non provoquée et toute spontanée de bon vouloir vis-à-vis de Sa Majesté et de sa famille, d'une appréciation légitime des bienfaits dus aux principes et à la pratique de la constitution anglaise, ne pouvait pas manquer d'être très agréable, et elle a profondément ému Sa Majesté; mais les engagements diplomatiques de sa couronne, ainsi que d'autres puissantes considérations n'ont pas permis à Sa Majesté d'acquiescer à ce vœu général de la nation grecque.

"Sa Majesté a la confiance, toutefois, que les mêmes mobiles qui ont engagé la nation grecque à porter tout d'abord ses vœux sur S. A. R. le prince Alfred, pourront amener à choisir un souverain sous l'empire duquel le royaume de Grèce pourrait jouir des bienfaits de la prospérité intérieure, et de relations pacifiques avec d'autres États; et si, dans un tel état de choses, la République des Sept-Îles venait à proclamer un désir bien arrêté d'être réunie au royaume de Grèce, la reine sera disposée à adopter les mesures qui pourront être nécessaires pour une révision du traité de novembre 1815, en vertu duquel cette république serait reconstituée et placée sous la protection de la couronne d'Angleterre.

"Les relations de Sa Majesté avec les puissances étrangères continuent d'être amicales et satisfaisantes.

"La reine s'est abstenue de prendre aucun parti, dans le but d'amener une cessation du conflit entre les parties belligérantes dans les États de l'Amérique du Nord, parce qu'il n'a pas encore semblé à Sa Majesté qu'aucune ouverture de ce genre put être accompagnée d'une chance de succès.

"Sa Majesté a vu, avec le plus profond regret, l'état de guerre désolant qui sévit encore dans ces régions, comme elle voit avec une douleur bien sentie la rigoureuse détresse et les souffrances qui ont été infligées à une classe nombreuse de ses sujets, mais qui ont été supportées par eux avec une noble longanimité et une résignation exemplaire.

"Sa Majesté éprouve quelque consolation d'être amenée à espérer que ces souffrances et cette détresse diminueront plutôt qu'elles n'augmentent, et que quelque reprise du travail commencera à avoir lieu dans les districts manufacturiers.

"Il a été très agréable, pour Sa Majesté, de voir l'abondante générosité avec laquelle toutes les classes de ses sujets, dans toutes les parties de son royaume, ont contribué à secourir dans leurs besoins leurs compatriotes malheureux; et la libéralité avec laquelle ses sujets des colonies ont donné leur assistance dans cette occasion, a prouvé que, bien que leurs foyers soient éloignés, leurs cœurs sont toujours animés d'une chaleur et d'une constante affection pour la patrie de leurs pères.

"Les comités de secours ont dirigé avec une attention constante et laborieuse la distribution des fonds qui leur ont été confiés.

"Sa Majesté nous ordonne de vous informer qu'elle a conclu, avec le roi des Belges, un traité de commerce et de navigation et une convention au sujet des Compagnies par action en participation. Ce traité et cette convention vous seront soumis. La reine a également donné l'ordre de vous soumettre les papiers relatifs aux affaires d'Italie, de Grèce et de Danemark.

"Des papiers vous seront également communiqués au sujet des événements dont le Japon a été récemment le théâtre.

"Messieurs de la Chambre des communes, la reine a ordonné que le budget de l'année prochaine vous fût présenté. Ce budget a été préparé dans des idées convenables d'économie, et il pourvoira aux réductions de dépenses qui ont paru pouvoir être compatibles avec les besoins du service public.

NOUVELLES D'EUROPE.

L'arrivée à Portland du navire à vapeur *Jura* nous met en possession de nouvelles d'Europe de cinq jours plus récentes.

M. Mason, le commissaire confédéré en Angleterre, a assisté, le 11, à un banquet donné par le Lord Maire de Londres. Le lord Maire a proposé la santé de M. Mason, et lui a souhaité la bienvenue au Mansion House. La réponse de M. Mason a été couverte d'applaudissements.

Nouvelles parlementaires sans importance. Le navire américain *George Grissold*, ayant à son bord les offrandes de la ville de New-York aux ouvriers du Lancashire, est arrivé le 9 à Liverpool. Son entrée dans la Mersey a été accueillie par une salve d'artillerie tirée des forts.

M. Fortescue a dit, dans la Chambre des Communes, que l'Angleterre avait refusé d'admettre directement la construction du chemin de fer intercontinental, mais qu'elle donnerait sa garantie pour faciliter au Canada la levée d'emprunts.

Le *Santer* a laissé Gibraltar le 6. Destination inconnue.

Dans la Chambre des Députés, en France, on continue à discuter l'Adresse. M. Billault a dit en expliquant la politique française vis-à-vis de l'Italie, que le grand désir de l'Empereur était de réconcilier le Pape et l'Italie et de maintenir la paix. Le paragraphe de l'Adresse relatif au Mexique, à l'Italie et à l'Amérique a été adopté; mais l'opposition a fortement dénoncé l'expédition mexicaine et l'occupation de Rome.

La France dit que les Français ont trouvé dans le fort mexicain Acapulco des armes de provenance américaine.

On annonce formellement que le duc de Gotha a positivement refusé la couronne grecque. Le gouvernement provisoire sera maintenu et il aura le droit de nommer un conseil de ministres.

En Pologne l'insurrection se continue plus active et plus forte que jamais avec des alternatives de victoires et de défaites. Les insurgés, au nombre, dit-on, de 60,000, ont été défaits par les russes à Wancosk.

Il est bruit que le marquis de Wiopolski a été assassiné.

On s'attend à une insurrection dans la Pologne prussienne et dans la Pologne autrichienne.

Les insurgés ont promis à une compagnie de chemin de fer de ne pas détruire la ligne à condition que les trains arrêteraient lorsqu'ils leur en donneraient le signal.

La session des Cortes espagnoles a été suspendue. Cet événement a produit une grande sensation à Madrid, et on croit qu'une dissolution du Congrès va avoir lieu.

—On lit dans la France :
"Nous avons une correspondance particulière de Naples, qui relate entre autres faits ceux relatifs au comte de Christen."

"Le gouvernement français est intervenu en faveur de M. de Christen, et sur sa demande, S. M. le roi Victor-Emmanuel vient de commuer la peine des travaux forcés, à laquelle il a été condamné, en celle de dix ans de détention dans une forteresse."

"Sa Majesté a fait savoir en même temps que sa grâce entière ne tarderait pas à lui être accordée."

Le *Pays* annonce qu'une insurrection a éclaté en Cochinchine le 17 décembre. Les Chinois ont attaqué les Français à Saigon. L'ennemi, vingt fois plus nombreux que le petit corps expéditionnaire, a réussi à pénétrer dans l'intérieur des forêts; mais il a été énergiquement repoussé. Il y a eu lutte corps à corps. Dans certains postes, pas un homme n'est resté sans blessures.

Les Annamites se sont battus avec un courage incroyable. De nombreux cadavres sont restés sur la place. Plus de 2,000 prisonniers, blessés pour la plupart, sont restés entre les mains des Français. La légion a été rude pour les Annamites.

La *Patrie* ajoute que le 27 décembre les Cochinchinois ont attaqué le fort Mitho, mais qu'ils ont été repoussés, laissant sur le terrain 225 morts.

FAITS DIVERS.

INCENDIE à ST. CARIMR.—Lundi dernier, un incendie a rédiuit en cendre une maison occupée par un nommé Sauvageau à St. Casimir. La perte est estimée à \$1200.

—A propos des sources d'huile du Haut-Canada, on annonce que le puits de M. Purdy qui, depuis quelques temps avait cessé de couler, a recommencé à jaillir et fournit actuellement 300 à 400 barils par jour. Une grande quantité d'huile doit en outre, être extraite de divers puits au moyen de pompes, de sorte que le manque d'approvisionnement n'est pas à craindre.

LES MINES DE CUIVRE.—Si l'on en juge d'après les faits qui se sont produits dernièrement à propos des mines, dit le *Déficheur*, il se pourrait bien que la fièvre des mines fût sur le point de reprendre son empire passé, probablement avec l'arrivée du printemps prochain.

La vente de quelques terres, dans nos environs, à des prix très élevés, comparés avec la valeur de ces mêmes terres comme propriétés agricoles, a jeté l'émoi dans les esprits et déjà l'on recommence à se promener avec des pierres ou du minerai dans ses poches.

La valeur présente des actions de la compagnie des mines d'Acton sur le marché de Boston, porte la valeur de ces mines à \$4,200,000. La valeur des actions de la compagnie des mines de Wickham porte la valeur de ces mines à 500,000 dollars quoiqu'elles n'aient encore été qu'explorées.

Les mines de Garthby sont sur le point de changer de mains, l'un des propriétaires étant en Angleterre actuellement pour en négocier la vente.

La compagnie de Winkham, ainsi que celle du Durham, s'adresseront à la législature pour obtenir des notes d'incorporation durant la prochaine session.

Une compagnie de New-York vient de faire l'acquisition de la mine de M. McCaw, à Acott, près de Sherbrooke, pour la somme de \$200,000.

—Nous regrettons d'apprendre qu'un accident qui aurait pu avoir des suites plus sérieuses, est arrivé mardi dernier, sur la glace durant le tir à la cible. Un des carabiniers appartenant aux Chasseurs Canadiens était occupé à marquer la partie du tir, lorsqu'un ballo en ricochet est venue le frapper à la figure et lui brisa deux dents. Heureusement que la balle avait perdu de sa force, car elle aurait pu lui faire beaucoup de mal. (Minerve.)

HORRIBLES DRAMES.—Une scène terrible s'est passée jeudi soir au n. 27 de Gold street, à Brooklyn. Un individu âgé de soixante ans, nommé Thomas Banks, entra ivre chez lui; une querelle s'éleva entre lui et sa femme; il la renversa sur le plancher, et la frappa à coups redoublés. Une bouilloire était sur le feu; il la saisit et en versa le contenu sur la cou et la poitrine de la malheureuse. A ses cris les voisins accoururent, et la trouvèrent si horriblement brûlée, qu'elle ne surviva pas à ses blessures. Une jeune fille, entrée la première dans la chambre, a vu le misérable s'échapper par une autre porte. Il n'a pas tardé cependant à être arrêté. La victime a été transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

A peu près à la même heure se passait un autre drame du même genre et non moins odieux, dans la même ville, au domicile d'un Irlandais nommé Michael McLaughlin, Park avenue.

C'est encore la même histoire, d'un homme qui revient ivre chez lui, et qui se rue, dans une fureur bestiale, sur sa femme qui l'attend. Chez McLaughlin, c'était une rage et une brutalité chroniques. Jeudi soir, le rentier, on entend du bruit, puis tout se tait. Vendredi matin, les voisins ne voient pas la porte s'ouvrir, et s'inquiètent. On entre dans la chambre, et là un horrible spectacle s'offre aux regards. La malheureuse femme est étendue inanimée dans une mare de sang. Sa tête, sa figure, tout son corps ne sont plus qu'une plaie; une de ses oreilles est entièrement détachée du crâne et git à terre dans une poignée de cheveux ensanglantés. Et dans la chambre voisine, l'homme, dort dans son lit de ce profond sommeil qui engourdit l'ivresse!

Les bottes du meurtrier étaient couvertes de sang; des mèches de cheveux y étaient adhérentes; sa bouche, chose horrible! était dégoûtante de sang, car il avait frappé, dégriffé, mordu, lacéré des ongles et des dents.

Il a été arrêté par le coroner Norris, ainsi que sa fille et son frère, qui habitaient une chambre contigue à la sienne. (Courrier des Etats-Unis de samedi, 21 février.)

COMMERCE.

MAIRCHÉS DE MONTRÉAL.

Montréal, 24 février.
Rarement notre marché n'a vu autant de foins et de paille que la journée d'hier. Ces deux articles se vendaient comme suit: Foins \$10.50, \$11 et \$12; Paille de \$5 à \$6.
FLEUR.—Commune, \$2.25 à \$2.75; Moyenne, \$3.00 à \$3.50; Fine, \$3.50 à \$4.05; Supérieure, No. 2, \$4.20 à \$4.25; Supérieure \$4.37 à \$4.42; Fancy, \$4.50 à \$4.65; Extra, \$4.85 à \$5.05; Supérieure Extra, \$5.15 à \$5.50; en sac, \$2.35 à \$2.42.

Depuis samedi le commerce de fleur est très lent; les demandes sont cependant faites en très grand nombre.

FABRIE D'AVOINE.—Par 200 lbs, \$4.60 à \$4.80. Blé.—Du printemps, 90 à 93 cts; d'hiver du H. Canada, nominal, de \$1.05 à \$1.08. Pois.—Par 60 lbs, 70 à 72 cts. AVOINE.—Par 40 lbs, 46 cts.

POISSON.—Par 112 lbs, \$6.10 à \$6.15. Pommes.—Prix nominal, de 11 à 12 cts; beurre frais, 12 1/2 à 13 cts; beurre de première qualité, de 14 à 15 cts.

SAINDOIX.—Par lb, de 7 à 8 cts. GRAINES.—En demande; Luzerne, les ventes varient entre 6 1/2 à 7 1/2 cts; Timothy, de \$2.00 à \$2.25 par 45 lbs.

MARCHÉS DE NEW-YORK.

Arrivages de fleur, 8,553 quarts; marché moins actif, sans changement; précis; ventes, 500 quarts de \$7.25 à \$7.60 pour superfine de l'Etat; \$7.50 à \$8.00 pour extra; \$8.05 à \$8.25 pour choise; \$7.25 à \$7.50 pour superfine de l'Ouest; \$7.85 à \$8.25 pour commune et moyenne de l'Ouest; \$7.90 à \$8.20 pour fleur marchande de l'Ouest. Fleur de nadienne, moins active; ventes, 500 quarts; \$7.90 à \$8.10 pour commune; \$8.20 à \$9.75 pour bonne et extra choise.

Fleur de riz ferme à \$4.00 et \$5.60 pour fine et superfine.

Blé, arrivages, 6,538 minots; marchés moins actifs, mêmes prix; ventes, 305 minots; \$1.40 à \$1.64 pour blé de printemps de Chicago; 1.55 à 1.77 pour blé de Milwaukee; 1.74 à 1.76 pour rouge d'été, blanc et de l'Ouest; 1.73 à 1.76 pour blé de l'Iowa; 1.79 à 1.80 pour blé du Michigan.

Riz, tranquille, de \$1.89 à 1.13. Orge, tranquille, de \$1.50 à 1.58. Blé d'Inde, reçus 7,768 minots, marché, baisse d'un cent, moins actifs; ventes, 40,000 minots; 98 à 99c pour mélangé sain l'Ouest; 88 à 97c pour mélangé.

Avoine tranquille; 70c à 80c pour avoine du Canada, de l'Ouest et de l'Etat.

Lard ferme. Bœuf ferme. Cochons morts 63 à 64 la livre. Fonds, en baisse, excepté ceux du gouvernement. Or à 171. Argent facile à 5 et 6 par cent sur demande. Change Sterling tranquille à 188 à 190.

New York, 25 février.

DÉCÈS.

A St. Roch de Québec, mercredi matin, 25 février, F. X. Paradis, âgé de 64 ans. Ses funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans invitation.

A Beaumont, le 25 du présent, Thomas Fraser, écuier, à l'âge de 84 ans, se sentant malade, est décédé. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Saint-Antoine de Tilly, le 22 du présent, à l'âge de 72 ans, le major André Bezeau écuier, Juge de-Paix, ancien milicien 1812. Il est mort avec la résignation la plus exemplaire, et muni de toutes les consolations de la religion, au milieu d'un cercle de parents et d'amis qui, avec une épouse éplorée, regretteront profondément sa perte, et se rappelleront longtemps ses belles vertus et qualités.

A St. Catharines, le 14 du courant, après une maladie de quelques heures, le Major J.-Bte. Fiteau, à l'âge de 71 ans, 7 mois et 14 jours. C'était un homme de bien et il était aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient.

A St. Félix du Cap Rouge, le 20 du courant, Marie-Joséphine, dixième enfant de M. Aug. Gaboury, à l'âge de 9 ans.

A Maskinongie, le 19 du courant, J.-Bte. Grenier, Rer; Marchand; à l'âge de 41 ans.

NOIX-COCO.

RECU, un lot choisi de noix-coco fratches

A vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

DATES FRAICHES D'ARABIE.

VENANT d'être reçues et à vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Malle pour l'Angleterre, PAR LA LIGNE CUNARD.
Bureau de Poste de Québec, 23 février 1863.
UNE Malle pour l'Angleterre, par la ligne Cunard, via New-York, sera close à ce bureau, LUNDI, le 2 Mars, à 3 h. P. M.
J. SEWELL, Maître de Poste.
Québec, 23 février 1863. 573

BUREAU DES VAPEURS PROVINCIAUX.
Québec, 23 février 1863.
Le soussigné recevra jusqu'à SAMEDI, le 28 du courant des Soumissions pour la construction d'une COQUE NEUVE pour le bateau à vapeur *Adrienne*. On pourra voir les spécifications et le modèle à ce bureau MARIN prochain et les jours suivants de 9 heures A. M. à 4 heures P. M. On ne s'oblige pas d'accepter aucune des Soumissions si le prix demandé est dans une proportion trop élevée au coût des réparations à faire à la vieille coque du bateau.

F. BUREAU, Gérant.

Québec, 23 fév. 1863. 574

Département des terres de la Couronne, Québec, 19 janvier 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 18,000 acres des Terres de la Couronne situées dans le Township de GOSFORD et de RICHMONT, dans le comté de Portneuf, C. E., seront offertes EN VENTE: ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le SEIZIEME jour de Février prochain.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, LEXACE P. DERR, écuier, à St. Raymond.

ANDREW RUSSELL, Assist. Comm.

19 janvier 1863. 519-6f-lps

MORUE FRAICHE.

VENANT d'être reçu un lot choisi, prix 2d la livre. A vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Québec, 20 février 1863.

HUITRES! HUITRES! HUITRES!

Venant d'être reçu par l'Express DES HUITRES en caisses et en baricauts. A vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Québec, 20 fév. 1863.

FINNAN HADDIES.

(Préparés par T. McEwan.)

VENANT d'être reçu et à vendre par JOHN TEAFFE, 20, rue St. Jean.

Québec, 20 fév. 1863.

Adresses d'Affaires.

Avocats.

C. G. BERTRAND, No. 15, Rue du Pont, St. Roch.

D. LEBOUITILLIER, No. 8, Rue St. Louis, Haute-Ville.

Notaires.

A. DOLPHE TROUSSEAU, No. 42, Rue St. Joseph, St. Roch.

B. C. HEBERT, No. 18, Rue Ste. Famille, Haute-Ville.

J. DELAGE, No. 15, Rue du Pont, St. Roch.

Docteurs.

A. LFRÉD G. BELLEAU, No. 123, Rue et St. Roch.

TASCHÉREAU, No. 16, Rue Ste. Famille, Haute-Ville.

A. H. LARUE, No. 5, Rue St. François, Haute-Ville.

F. F. DEDERKY, No. 12, Rue St. Louis.

Dentiste.

M. POURTIER, No. 15, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Pharmaciens.

J. H. MARSH. Graines en gros et en détail. Coin des rues St. Jean et du Palais.

J. G. B. BURKE, Dispensaire de Québec. 541

Marchands de Marchandises Seches.

ILLUSTRATED
SCIENTIFIC AMERICAN.

Le meilleur journal de mécanique du monde.

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

VOLUME VIII.—NOUVELLES SÉRIES.

UN nouveau volume de ce journal populaire commence le 1er Janvier. Il est publié hebdomadairement, et chaque numéro contient seize pages d'informations utiles et de science, gravées, originales d'inventions et découvertes nouvelles, toutes préparées spécialement pour les colonnes.

AU MÉCANICIEN ET AU MANUFACTURIER.

Aucune personne engagée dans des entreprises de mécanique ou manufacturières ne devrait se passer du SCIENTIFIC AMERICAN. Il ne coûte que six centimes par semaine; chaque numéro contient de six à dix gravures de machines et inventions nouvelles, qui ne peuvent être trouvées dans aucune autre publication.

A L'INVENTEUR.

Le SCIENTIFIC AMERICAN est indispensable à tout inventeur, non seulement parce qu'il contient des descriptions illustrées de presque toutes les meilleures inventions aussi qu'il les rend publiques, mais parce que chaque numéro contient une liste officielle de toutes les Patentes accordées par le Bureau des Patentes des États-Unis durant la semaine précédente, donnant ainsi une histoire correcte du progrès des inventions dans ce pays. Nous recevons aussi, chaque semaine, les meilleurs journaux scientifiques d'Angleterre, de France et d'Allemagne; ayant ainsi en notre possession tout ce qui transpire dans la science mécanique et dans les arts, dans ces vieux pays. Nous continuerons à insérer dans nos colonnes de nombreux extraits de ces journaux sur tout ce que nous croirons pouvoir intéresser nos lecteurs.

Une brochure d'instruction sur le meilleur mode d'obtenir des lettres Patentes pour de nouvelles inventions est fournie gratuitement sur demande.

M. Munn et Cie, ont agi comme solliciteurs de Patentes pour de nombreuses inventions, et ont pu les publier dans le SCIENTIFIC AMERICAN, et ils ont référé à 20,000 personnes qui ont obtenu des Patentes pour lesquelles ils ont travaillé.

Aucune éducation n'est demandée pour l'examen des croquis et modèles de nouvelles inventions et pour conseils sur les moyens d'obtenir une patente.

CHIMISTES, ARCHITECTES, CONSTRUCTEURS, DÉMOLISSEURS ET FERRIERS.

Le SCIENTIFIC AMERICAN sera pour eux un journal très utile. Les nouvelles inventions découvertes dans la Chimie sont données dans nos colonnes et les intérêts de l'architecte et du charpentier sont pas négligés; toutes les inventions et découvertes nouvelles appartenant à ces branches étant publiées chaque semaine. Des informations utiles et pratiques qui intéressent les constructeurs et propriétaires de moulins seront trouvées dans le SCIENTIFIC AMERICAN; et ces informations seront sur toutes les questions qu'intéressent les fermiers seront données dans le SCIENTIFIC AMERICAN; la plupart des améliorations dans les instruments d'agriculture étant reproduits en gravures dans ses colonnes.

CONDITIONS:

Pour les souscripteurs par la poste: Trois piastres par année, ou une piastre pour quatre mois. Les volumes commencent les premiers de Janvier et de Juillet. Des copies spécimens seront envoyées gratis dans toutes les parties du pays.

L'argent de l'abonnement et le montant des exemplaires de Poste, pris pour souscriptions. Les souscripteurs canadiens voudront bien ajouter vingt-cinq centimes de surplus pour la souscription de chaque année, pour payer le postage.

MUNN & CIE,

Éditeurs,

37 Park Row, N. Y.

17 déc. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

17 DEC. 1862. 486

BIOGRAPHIE
DU CHEVALIER
FALARD DEAU

PAR EUGÈNE DE RIVES.

CHARMANTE petite brochure d'une centaine de pages avec superbe

PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE ET AUTOGRAPHE.

PRIX : 25 CENTS.

Comme le nombre des exemplaires est peu étendu, les amateurs feront bien de se hâter.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire, No. 7, Rue Buade, Haute-Ville, vis-à-vis le Presbytère.

N. B. Se vend aussi à MONTREAL, chez MM. FABRE & GRAVEL et J. B. ROLLAND & FILS, Libraires.

Québec, 28 juillet 1862.

ACADEMIE

Commerciale Anglaise.

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES ont ouvert au 1er SEPTEMBRE prochain, dans la RUE D'ARTEUIL, un Cours d'Études purement anglais, divisé en trois classes, et où seront enseignées les spécialités suivantes:

1re Classe.

Lecture—Écriture—Calcul mental et pratique—Grammaire—Instruction religieuse.

2e Classe.

Les mêmes spécialités que dans la classe précédente, continuées, et de plus, la Géographie, l'Histoire, les Éléments d'Algèbre et la Géométrie pratique.

3e Classe.

La tenue des livres dans toutes ses parties: théorie et pratique. La correspondance commerciale, etc.

L'enseignement religieux se donnera dans la langue maternelle.

L'année scolaire commencera le 1er lundi de Septembre, et finira dans la 1ère huitaine de Juillet, et sera divisée en quatre termes ou quatrains, chacun de deux semaines.—Le coût, pour chaque quartier, sera, pour la 1ère classe, de \$3.00; pour la 2e, de \$2.00; pour la 3e, de \$1.00.

payable rigoureusement d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à M. ADOLPH, curé de Québec, ou à M. MCGAULAN, ch. de St. Patrick; ou encore, aux FRÈRES, rue des Glacis 13 août 1862.

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

321

100,000 Dollars de Meubles,

PRIX DE FABRIQUE.

WEIL & BRAUNSDORF,

125 et 127, Rivington street, New-York.

ATTENDU l'état des affaires, nous offrons au public toutes nos marchandises à très bas prix. Les meubles de salons, de bibliothèques, de salles à manger et de chambres à coucher, sont faits avec les meilleurs matériaux et d'après les modèles les plus nouveaux.

Toutes nos marchandises sont garanties.

Exportation pour le Canada.

24 oct. 1862. 424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

424

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 août 1854, a constaté, sur le Rapport de M. Chevalier et O. Henry, Rapports de l'ACADÉMIE IMP. DE MÉDECINE, et LASSAIGNE, professeur de chimie à l'École d'Alfort, experts désignés par elle pour en faire l'analyse, "que l'Elixir de Guilié, préparé par Paul Gage, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action; qu'il n'était point un remède secret, et que la vente en devait être autorisée."

ELIXIR

DU

DR. GUILLIE,

LE SEUL AUTHENTIQUE,

PRÉPARÉ PAR

PAUL GAGE,

A PARIS,

Rue de Grenelle-Saint-Germain,

No. 13.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, etc.—Ces affections sont le résultat d'une accumulation, dans le tissu même du poulmon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, ACIDE, VISQUEUSE, ÉPAISSE, qui s'est développée dans le poulmon à la suite d'une inflammation. La trachée-artère est bouchée, le poulmon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette HUMEUR GLAIREUSE par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour supplier aux efforts impuissants de la nature.

APŒPLEXIE, PARALYSIE.—Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que, par suite, l'humeur glaireuse est excrétée plus abondante qu'il ne convient, il y a ÉPAICHISSEMENT de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, APŒPLEXIE et PARALYSIE.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'user de l'Elixir de Guilié AVANT, PENDANT ET APRÈS l'ÉPAICHISSEMENT, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il y a eu lieu.

BILE, MALADIES BILIEUSES, FIÈVRE JAUNE, JAUNISSE, INDIGESTION, CHOLÉRA-MORBUS, etc.—Lorsque le foie est devenu le siège d'une inflammation violente, cette inflammation se communique à la rate, à l'estomac et aux intestins par suite d'un débordement de bile dans ces divers organes. Une véritable infection purulente par la bile se développe; la jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et bilieuses, les fièvres de marais, le choléra et les maladies pestilentielles se déclarent, les calculs biliaires se forment dans la vésicule du fiel, etc. Pour prévenir ces désordres, il faut expulser du foie la bile putréfiée par l'inflammation, au fur et à mesure qu'elle se produit, et employer à cet effet l'Elixir de Guilié préparé par PAUL GAGE, qui réunit, à une action purgative douce, des qualités toniques et antiputrides.

CATARRHE DE LA VESSIE.—Lorsque les urines sont surchargées d'une matière glaireuse, QUELQUESFOIS BOURBEUSE ou ROUGEÂTRE, quelquefois fiévreuse et pour ainsi dire HUILEUSE, cette matière irrite les parois de la vessie et y développe le catarrhe vésical. GUÉRISON: empêcher la matière glaireuse de séjourner dans la vessie et d'y pénétrer en usant de l'Elixir de Guilié préparé par PAUL GAGE. GOUTTE ET RHUMATISME.—Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glaireuse, ACIDE, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les apophyses qui enveloppent les muscles. Indiquer la cause de ces maladies, c'est indiquer le remède; c'est dire que l'Elixir de Guilié préparé par PAUL GAGE est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager vite et guérir solidement. La guérison se complète par l'usage du Tissue Electro-Magnétique.

Nous pourrions passer en revue la série complète des maladies occasionnées par les glaires. Nous préférons renvoyer le lecteur au petit livre dont sont extraits les paragraphes qui précèdent, et qui se délivre gratis avec chaque bouteille d'Elixir de Guilié.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Prix des flacons: 3 fr. 50 et 6 fr., pris à Paris, et 4 fr. 25 et 6 fr. 75 Franco pour tous les points de la Belgique.

AVIS IMPORTANT.—Un annonce dans les journaux de Bruxelles, comme étant de M. Guilié, un Elixir préparé selon la formule de DORVILLE; M. Guilié et ses ayant-cause protestent énergiquement contre cette prétendue formule et le produit, qui sont l'un et l'autre deux mensonges destinés à tromper le public.

Tissue Electro-Magnétique approuvé par l'Académie de Médecine.

Ce Tissue doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminemment salutaire.

Ce Tissue est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques dont l'action est souvent, nulle, et qui salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent, ET SOULAGE TOUJOURS les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Névralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations rénales et hydropiques, les Inflammations de la

plèvre et du poulmon, etc., etc.; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la surexcitation du tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

Prix: 5 et 10 fr. la boîte, prise Paris et 6 fr. et 11 fr. Franco pour tous les points de la Belgique.

ON TROUVE à la même adresse le TAFETAS GOMME DE PAUL GAGE, pour la guérison radicale des cors, oignons et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.—Prix: 2 fr. pour la France, et 2 fr. 25 pour la Belgique.

M. Paul Gage ayant à se plaindre de la contrefaçon, a pris la détermination d'envoyer Franco son ELIXIR, son TISSU et son TAFETAS aux prix ci-dessus fixés pour toute la Belgique; les malades, en s'adressant à lui, seront donc sûrs de n'avoir que des médicaments authentiques.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

LE CONSEILLER

DES

DAMES ET DEMOISELLES

JOURNAL D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

ET DE

TRAVAUX À L'AIGUILLE.

Rédigé par les sociétés Littéraires et Artistiques.

TOUS LES ABONNEMENTS PARTENT DU PREMIER NOVEMBRE.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

LES ABONNÉES reçoivent dans le courant de l'année:

Des aquarelles, des sépias, quarante feuilles de musique inédite, douze gravures de modes, deux gravures de lingerie, des planches de broderie, des tapis de table et de dessous de chaise, douze feuilles de patrons grandeur naturelle pour Dames, Demoiselles et enfants, des gravures sur acier, des planches de costumes, etc., etc.

Sommaire du numéro de novembre 1861.

1. Chronique du mois, par Z. BOURRY.
2. Le Rocher des Deux Sœurs, légende, par H. NEVILL.
3. Le Panthéon; Eglise Sainte-Geneviève, par B. JOURN.
4. Modes, par BLANCHÉ DE SÉRIENT.
5. Petite trousse de Dames: Gousset montant.—Tapis de table et de dessous de chaise.—Poupée t